



ÉcoWatt : s'engager pour sécuriser les approvisionnements en électricité



Porté par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (Agence de la transition écologique), EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

Chaque geste compte

Chacun a le pouvoir de réduire la consommation d'électricité en France en adoptant des gestes simples. Ces écogestes peuvent avoir un véritable impact. Par exemple, si tous les foyers français éteignaient 1 ampoule, cela permettrait d'économiser jusqu'à 600 MW à l'échelle du pays, soit l'équivalent de la puissance d'une unité de production de la centrale à charbon de Cordemais (44) ; ou l'équivalent de la consommation électrique cumulée des métropoles de Rennes et de Brest.

Les signaux

Signal vert : il signifie que le niveau de consommation en électricité est inférieur à la production disponible pour la journée et que nous disposons de marges suffisantes.

Signal orange : le système électrique est tendu. Le renforcement des écogestes s'impose. Le signal orange est activé quand les réserves d'électricité disponibles sont faibles, c'est-à-dire quand la production disponible est très proche du niveau de consommation attendu. RTE active tous les leviers à sa disposition (baisse de la tension, effacements de la consommation des industriels, etc.) pour conserver des marges suffisantes.

Signal rouge : le système électrique est très tendu. Le signal rouge est activé lorsqu'il n'y a pas assez d'électricité pour couvrir les besoins en France. Chaque jour, RTE prévoit le niveau de consommation des Français et, en parallèle la production d'électricité disponible (et le niveau d'import possible). Dans les cas rares où les besoins en électricité ne pourraient pas être couverts, des coupures locales, maîtrisées et d'une durée maximale de 2h seraient organisées. Le site EcoWatt donnerait alors à chaque Français les informations en temps réel pour se préparer à cette situation : carte des départements, dispositions à prendre par chaque français, etc.

L'adoption des écogestes peut permettre d'éviter les coupures ou d'en réduire la durée. Celles-ci pourraient être évitées en baissant la consommation nationale de 1 à 5% dans la majorité des cas, et jusqu'à 15% dans les scénarios les plus extrêmes.

AGIR...

AU BON MOMENT

De manière générale, en hiver, il y a deux moments dans la journée où la consommation des Français augmente fortement :

- Entre 8 h et 13 h au moment où les Français débutent leur journée et lorsque l'activité économique s'accroît.
- Entre 18 h et 20 h lorsque les Français regagnent leur domicile (appareils électroménagers mis en marche et chauffage très sollicité), que certains salariés sont encore au bureau et que sont mis en route les éclairages publics. C'est donc durant ces périodes qu'il est important de réduire sa consommation lorsque cela est possible.
- En baissant sa consommation de chauffage ou d'éclairage ;
- En décalant sa consommation: reporter l'usage des appareils électroménagers ou du chauffe-eau et la recharge des voitures électriques en dehors des pointes, report d'un process industriel, etc.



Quels sont les gestes les plus efficaces ?

Durant les pics de consommation, en hiver, le plus efficace est d'agir sur

- le chauffage
- l'éclairage
- l'utilisation des appareils électroménagers (pour les particuliers principalement)

Il est possible de fixer la température de chauffage à 19°C... et tenter, les jours d'EcoWatt rouge, de faire un effort supplémentaire en profitant de l'inertie thermique des bâtiments. Les jours d'alerte EcoWatt rouge, il faudra peut-être supporter une température un peu plus basse pendant quelques heures, au travail ou à la maison. La perte de confort restera limitée, ne durant que quelques heures au maximum.

Le PEBreizh – Territoire d'Énergie Bretagne se mobilise



De gauche à droite : Olivier DEHAESE, Président du PEBreizh - Territoire d'Énergie Bretagne et Président du SDE35 ; Carole PITOU-AGUDO, Déléguée RTE Ouest ; Dominique RAMARD, Président du SDE22 ; Jo BROHAN, Président de Morbihan Énergies et Antoine COROLLEUR, Président du SDEF, lors de la signature au Congrès FNCCR de Rennes (absent sur la photo : Tristan FOVEAU, représentant de Brest Métropole).

Les cinq membres du PEBreizh se mobilisent autour du dispositif EcoWatt. Une charte prévoyant le déploiement d'actions en cas d'alerte ÉcoWatt a été signée le mardi 27 septembre 2022 dans le cadre du Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) entre Carole PITOU-AGUDO, Déléguée de Réseau de transport d'électricité (RTE) Ouest, et Olivier DEHAESE, Président du PEBreizh - Territoire d'Énergie Bretagne et Président du SDE35.

Les membres de l'association du PEBreizh – Territoire d'Énergie Bretagne – qui rassemble les quatre Syndicats Départementaux d'Énergie de Bretagne (SDE22, SDEF, SDE35 et Morbihan Énergies), ainsi que Brest Métropole – sont des **relais essentiels dans le dispositif de sensibilisation à cet enjeu du «consommer au bon moment»** et plus généralement pour la maîtrise de la demande en énergie.

Des actions à l'échelle du territoire

Ils peuvent intervenir dans le déploiement des bonnes pratiques en matière de consommation d'électricité :

- en tant que gestionnaire d'équipements publics, acteur public et interlocuteur des administrés et des entreprises du territoire, et en tant qu'employeur.
- en tant que relais du signal Ecowatt vers leurs clients.
- en tant que consommateur responsable via des actions de modération ou de décalage de leur consommation d'électricité.

Les membres du PEBreizh s'engagent ensemble dans des démarches communes et signeront individuellement des chartes EcoWatt spécifiques sur des actions particulières à l'échelle de chaque territoire.

LES ENGAGEMENTS DU SDE22



La charte prévoyant le déploiement d'actions en cas d'alerte ÉcoWatt va se décliner en Côtes d'Armor par un certain nombre d'actions :

- Incitation des collectivités et des membres du groupement d'achat d'énergies à s'inscrire sur www.monecowatt.fr
- Mise en place d'un dispositif « test » sur l'éclairage public en sollicitant les communes acceptant de couper l'éclairage public de certains quartiers lors des alertes Ecowatt
- Mise en place d'un accompagnement des collectivités : sensibilisation des 348 communes et 8 EPCI des Côtes d'Armor via le groupement d'achats d'énergie : grâce à l'outil de suivi des consommations, possibilité de programmer des décalages de consommation d'énergie
- Engagement des agents du SDE22 pour les économies d'énergie : sensibilisation à l'abaissement de la température du chauffage et réduction de la consommation des équipements aux heures de forte consommation.

écowatt
Ma météo de l'électricité pour une consommation plus responsable

Je sais en temps réel si la consommation d'électricité est trop élevée

Je m'abonne à l'alerte « coupure »

Je sais quels éco-gestes adopter et à quelle heure

Rejoignez le mouvement ! monecowatt.fr

● Consommation normale
● Système électrique tendu
● Système électrique très tendu

Ecowatt est ouvert aux particuliers, entreprises, collectivités, associations qui souhaitent s'associer à ce dispositif et être parties prenantes d'une consommation responsable.

Rendez-vous sur MonEcowatt.fr. En plus d'Ecowatt, pensez à économiser l'énergie toute l'année.